



Formations

2021 / 2022

Ed. trim. septembre 2021

Des formations de proximité, des conférences et des colloques avec pour objectif de développer ou de conforter vos compétences professionnelles.

Entourés de nombreux experts de la protection juridique des majeurs, nous nous engageons à ce que les contenus des thèmes développés soient toujours actualisés.



Les dilemmes pour le MJPM, de la bientraitance dans l'aide à l'autonomie des personnes protégées

La protection juridique pour laquelle les MJPM sont désignés a pour objectif l'intérêt de la personne protégée. Elle vise à favoriser l'autonomie dans le respect des libertés individuelles et droits fondamentaux (droit d'aller et venir, d'entretenir des relations privées, de choisir son logement, de bénéficier de l'information nécessaire, d'exprimer des choix ...). Cependant, il n'est pas si aisé de concilier respect du mandat judiciaire, pressions sociétales et bientraitance dans l'aide à l'autonomie de la personne protégée

Date et lieu de formation

Le 21 octobre 2021 à STRASBOURG

Tarifs

Adhérents FMNJI : 100 €

Non adhérents FNMJI : 180 €

Durée

Demi-journée de 3 heures 30

Intervenant

Aurélien DUTIER

Programme :

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/4881-2021-10-21-les-dilemmes-pour-le-mjpm-de-la-bientraitance-dans-l-aide-a-l-autonomie-des-personnes-protégees>

Bulletin d'inscription formation :

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-les-dilemmes-pour-le-mjpm-de-la-bientraitance-dans-l-aide-a-l-autonomie-162524827133>

Bulletin d'inscription repas :

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-repas-post-formation-sur-place-169999375709>

Formation organisée à la demande de la FMJI Alsace

Exercer son métier sans s'épuiser

L'épuisement professionnel, initialement identifié parmi les personnels soignant et aidant, concerne aussi le métier de MJPM qui demande un investissement personnel important.

Quand un MJPM en arrive à ressentir un écart trop important entre ses attentes, la représentation qu'il a de son métier (portée par des valeurs et des règles) et la réalité du travail, le MJPM peut s'épuiser. Un vide « émotionnellement » peut s'installer et conduire à remettre en cause son investissement initial.

Date et lieu de formation

Le 05 novembre 2021 à POITIERS

Tarifs

Adhérents FMNJI : 180 €

Non adhérents FNMJI : 280 €

Durée

Journée de 7 heures

Intervenante

Laurence LIBEAU

Programme :

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/4778-exercer-son-metier-sans-s-epuiser>

Bulletin d'inscription :

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-exercer-son-metier-de-mjpm-sans-sepuiser-161495474311>

avec le soutien financier de :



Le calcul des émoluments

La loi prévoit les conditions de rémunération de l'activité des MJPM. Les textes d'application précisent les modalités de financement des mesures de protection, selon le mode d'exercice du mandataire. A première vue, le calcul des émoluments permettant le financement des mesures de protection semble simple à mettre en œuvre puisque tout est codifié. Pourtant pleins de questions demeurent, car l'assiette de calcul n'est pas si simple à déterminer.

Date et lieu de formation

Module 1, le 24 janvier 2022
Module 2, le 8 février 2022
Formation à distance

Durée

2 modules de 1H30

Tarifs

Adhérents FMNJI : 100 €
Non adhérents FNMJI : 180 €

Intervenants

Jean Marie SECCHI
et Stéphane PUYUELO

Programme :

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/4875-calcul-des-emoluments>

Bulletin d'inscription :

https://www.fnmji.fr/images/Bulletin_dinscription_CalculEmoluments_2022.pdf

Les relations avec les familles

Dans l'exercice du mandat de protection qui leur est confié, les mandataires judiciaires peuvent être en difficultés relationnelles avec certaines familles de personnes protégées. Les rôles et places de chacun(e), et les enjeux des différents acteurs sont à éclaircir pour optimiser et séréniser l'exercice du mandat judiciaire.

Date et lieu de formation

Module 1, le 29 avril 2022
Module 2, le 13 mai 2022
Formation à distance

Durée

2 modules de 3H00

Tarifs

Adhérents FMNJI : 180 €
Non adhérents FNMJI : 280 €

Intervenants

Nadège LUCAS

Programme :

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/4776-relations-avec-les-familles-foad>

Bulletin d'inscription :

https://www.fnmji.fr/images/Bulletin_dinscription_RelationsFamilles_2022.pdf

Analyse de pratique professionnelle

L'analyse des pratiques professionnelles est fondée sur une confrontation des expériences, un questionnaire réciproque et sur l'articulation entre la théorie et la pratique : un va et vient entre l'éprouvé et le réflexif, le vécu et le conceptuel. Elle est une démarche qui se construit avec les participants à partir d'un cadre d'intervention garanti par l'animateur, afin de permettre une implication de chacun et une évaluation du processus engagé.

Date et lieu de formation

Nous consulter

Durée

Sessions de 2 ou 3 heures

Tarifs

Adhérents FMNJI : 60 € / 90 €
Non adhérents FNMJI : 110 € / 165 €

Intervenants

Nadège LUCAS ou Wilfried GONTRAN

Programme :

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/4779-analyse-de-pratique-professionnelle>

Bulletin de pré-inscription :

https://www.fnmji.fr/images/Bulletin_de_pr-inscription_ADP.pdf

La pratique professionnelle du MJPM

Être toujours à jour de l'évolution de son secteur d'activité peut vous sembler difficile et très chronophage. Notre projet associatif étant tourné vers la compétence et l'actualisation des connaissances des MJPM, nous vous proposons tout au long de l'année des modules de formation, dans un format adapté à vos contraintes professionnelles.

Durée de chaque module
2h00

Tarifs pour un module
Adhérents FMNJI : 80 €
Non adhérents FNMJI : 145 €

Bulletin d'inscription pour les différents modules

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/4874-pratique-professionnelle-du-mjpm-veille>

***Pour une prise en charge financière par le FIF PL,
penser à vous inscrire à 4 modules de la formation « Pratique professionnelle du MJPM »
4 modules équivalent à une journée de formation de 8h00***

<https://www.fnmji.fr/formation/financer-votre-formation/fif-pl>

Les modules de formation :

L'anticipation des obsèques d'une personne protégée

Date et lieu de formation

Le 15 novembre 2021
Formation à distance de 10h00 à 12h00

Intervenant

Jean-Luc CUCINOTTA

Programme :

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_anticipation_des_obsques_2021.pdf

Exercer un mandat judiciaire pour une personne atteinte de troubles psychiques

Date et lieu de formation

Le 2 décembre 2021
Formation à distance de 15h30 à 17h30

Intervenant

Valérie LOISEAU PICHAUD

Programme :

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_Troubles_Psychique_2021.pdf

Droit Pénal et personne protégée victime

Date et lieu de formation

Le 7 janvier 2022
Formation à distance de 15h30 à 17h30

Intervenant

Jean De BARY

Programme :

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_Droit_pnal_victime_2021.pdf

Droit Pénal et personne protégée « mise en cause »

Date et lieu de formation

Le 4 mars 2022
Formation à distance de 15h30 à 17h30

Intervenant

Jean De BARY

Programme :

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_Droit_pnal_auteur_2021.pdf

L'inventaire des biens immobiliers des personnes protégées

Date et lieu de formation

Le 14 janvier 2022
Formation à distance de 10h00 à 12h00

Intervenant

Emmanuel CHARPENTIER

Programme :

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_Immo_inventaire_2021.pdf

La vente des biens immobiliers des personnes protégées

Date et lieu de formation

Le 25 février 2022
Formation à distance de 10h00 à 12h00

Intervenant

Emmanuel CHARPENTIER

Programme :

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_Immo_vente_2021.pdf

La location et la gestion locative des biens immobiliers des personnes protégées

Date et lieu de formation

Le 18 mars 2022
Formation à distance de 10h00 à 12h00

Intervenant

Emmanuel CHARPENTIER

Programme :

https://www.fnmji.fr/images/Plaquette_de_communication_site_internet_Immo_location_2021.pdf

L'évaluation croisée entre pairs

Dans un souci d'amélioration continue des pratiques professionnelles et de la qualité d'exécution des mandats judiciaires confiés, la FNMJI a conçu, développé, et pleinement finalisé un référentiel d'évaluation des pratiques professionnelles des MJPM, à destination de ses adhérents.

Date et lieu de formation

Nous consulter
Formation sur le lieu d'exercice du MJPMi

Tarif

Exclusivité adhérents FMNJI : 350 €

Durée

Formation individuelle de 7 heures

Intervenants

2 MJPMi pairs évaluateurs

Plaquette de présentation

https://www.fnmji.fr/images/prsentation_dispositif_ECP.pdf

Programme

<https://www.fnmji.fr/formation/nos-propositions-de-formation/catalogue-2021-2022/4771-dispositif-d-evaluation-croisee-entre-pairs-2>

Inscription

<https://www.fnmji.fr/evaluation-croisee-entre/mes-evaluations>

Et bientôt ... en 2022, sur tous les territoires

S'approprier les "Repères pour une réflexion éthique des MJPM" **Une formation au carrefour du droit, de l'éthique et des pratiques professionnelles**

S'il est des professions où la question du rapport à l'autre et du contour des missions se pose en matière d'éthique, il s'agit bien de la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Le MJPM n'a de cesse d'être tiraillé entre les attentes sociétales, les projections des uns et des autres, il n'a de cesse de se heurter à des conflits internes, des choix, des situations où les valeurs et les principes entrent en opposition et rendent les décisions difficiles. La prise en compte de la volonté de la personne protégée implique par exemple un processus bien plus complexe qu'il n'y paraît : la question de la fluctuation de sa volonté, de l'appréciation de sa compréhension et de ses capacités de discernement, ou encore la rencontre de l'intérêt de la personne protégée avec une volonté contraire ...

L'exploration des sujets est sans fin. L'objectif de cette formation est de prendre appui sur des situations concrètes qui ont fait naître des questionnements et des tensions éthiques dans l'exercice du mandat judiciaire et ainsi de confronter la démarche éthique au contenu du mandat judiciaire, de croiser les regards éthique, juridique et pratique.

Le support de ces formations sera le document national "Repères pour une réflexion éthique des MJPM". Ainsi, chaque session proposée abordera à partir des « activités clés » des MJPM, des situations réelles différentes qui ont engendré tensions et questionnements dans le cadre des activités clés du mandataire.

Dates et lieux de formation

(confirmation dans notre prochaine édition trim.)

Le 4 février 2022 à Lyon

Le 30 mars 2022 à Paris

Le 6 mai 2022 à Rennes

Le 24 juin 2022 à Lille

Le 30 septembre 2022 à Bordeaux

Puis Nîmes, Strasbourg, Clermont-Ferrand, ...

Activités clés des MJPM

Informier, communiquer, dialoguer

Evaluer, analyser, apprécier

Assister et représenter (1)

Assister et représenter (2)

Rendre compte, saisir et alerter

Durée

Une journée de 7 heures

Tarif

Adhérents FMNJI : 180 €

Non adhérents FNMJI : 280 €

Intervenants principaux

Fabrice GZIL, philosophe, directeur adjoint de l'espace éthique IDF

Aurélien DUTIER, philosophe, chargé de mission à l'espace de réflexion éthique PDL

Gilles RAOUL CORMEIL, professeur à l'université de Brest, Directeur du master droit civil, protection des personnes vulnérables à l'université de Caen

Calendrier des formations

Thématique	Date	Horaires	Lieu
Les dilemmes pour le MJPM de la bientraitance dans l'aide à l'autonomie des personnes protégées	21 octobre 2021	De 9h00 à 12h30	Strasbourg
Exercer son métier de MJPM sans s'épuiser	5 novembre 2021	De 9h00 à 17h00	Poitiers
Pratique professionnelle : L'anticipation des obsèques d'une personne protégée	15 novembre 2021	De 10h00 à 12h00	Formation à distance
Pratique professionnelle : Exercer un mandat judiciaire pour une personne atteinte de troubles psychiques	2 décembre 2021	De 15h30 à 17h30	Formation à distance
Pratique professionnelle : Droit pénal et personne protégée victime	7 janvier 2022	De 15h30 à 17h30	Formation à distance
Pratique professionnelle : L'inventaire des biens immobiliers des personnes protégées	14 janvier 2022	De 10h00 à 12h00	Formation à distance
Le calcul des émoluments	24 janvier 2022 8 février 2022	De 9h00 à 12h00	Formation à distance
S'approprier les "Repères pour une réflexion éthique des MJPM" Activités clés : informer, communiquer, dialoguer	4 février 2022	De 9h00 à 17h00	Lyon (à confirmer)
Pratique professionnelle : La vente des biens immobiliers des personnes protégées	25 février 2022	De 10h00 à 12h00	Formation à distance
Pratique professionnelle : Droit pénal et personne protégée mise en cause	4 mars 2022	De 15h30 à 17h30	Formation à distance
Pratique professionnelle : La location et la gestion locative des biens immobiliers des personnes protégées	18 mars 2022	De 10h00 à 12h00	Formation à distance
S'approprier les "Repères pour une réflexion éthique des MJPM" Activités clés : évaluer, analyser, apprécier	30 mars 2022	De 9h00 à 17h00	Paris (à confirmer)
Les relations avec les familles d'une personne protégée	29 avril 2022 13 mai 2022	De 9h00 à 12h00	Formation à distance
S'approprier les "Repères pour une réflexion éthique des MJPM" Activités clés : assister et représenter (1)	6 mai 2022	De 9h00 à 17h00	Rennes (à confirmer)
S'approprier les "Repères pour une réflexion éthique des MJPM" Activités clés : assister et représenter (2)	24 juin 2022	De 9h00 à 17h00	Lille (à confirmer)
S'approprier les "Repères pour une réflexion éthique des MJPM" Activités clés : rendre compte, saisir, alerter	30 septembre 2022	De 9h00 à 17h00	Bordeaux (à confirmer)
Analyse de pratique professionnelle	Nous consulter	Par session de 2h00 ou de 3h00	Nous consulter
Evaluation croisée entre pairs	Nous consulter	De 9h00 à 17h00	Sur le lieu d'exercice du MJPMi

Livret d'accueil des participants à nos formations

L'accueil en formation

A l'entrée en formation, vous et les intervenants attestez de votre présence via la feuille d'émargement, signée par demi-journée.

Accessibilité handicap

Nous demandons à être informés sur les situations de handicap des participants afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, de prendre en compte les moyens de compensation du handicap.

Contact référent handicap : presidence@fnmji.fr

Nos méthodes pédagogiques

La pédagogie proposée et majoritairement utilisée dans nos formations se veut active et participative. Elle s'appuie sur les interrogations et observations amenées par les participants. Cette approche permet de dynamiser les réflexions et d'induire les actions à venir. Elle se doit de privilégier des propositions réalistes et pragmatiques afin de favoriser le transfert des acquis en situation de travail.

A l'issue de la formation

Vous et les intervenants évaluez la formation par le biais d'un bilan oral et de questionnaires numériques d'évaluation pédagogique dont les résultats font l'objet d'un rapport d'évaluation prenant en compte l'ensemble des éléments recueillis.

Sur la base de la feuille de présence signée par chacun, vous recevrez une attestation individuelle de formation ainsi que la facture acquittée.

Collecte de données

Pour formaliser votre inscription en formation, nous sommes amenés à collecter des données qui sont enregistrées dans des fichiers informatisés.

Vous disposez d'un droit d'accès sur ces informations conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

Financement des formations

1. Prise en charge par le FIF PL : <https://www.fnmji.fr/formation/financer-votre-formation/fif-pl>
2. Crédit d'impôts : <https://www.fnmji.fr/formation/financer-votre-formation/credit-d-impots>



avec le soutien financier de la Caisse d'Épargne

